

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

---

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2967

présenté par  
Mme Rist

-----

### ARTICLE 8

À la fin de l'alinéa 58, supprimer les mots :

« , à l'exception de ceux mentionnés à l'article L. 6331-48 du code du travail et de l'article 14 de la loi n° 94-628 du 25 juillet 1994 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à supprimer une mention superfétatoire.